

Objectif
zéro gaspillage
avec l'agglomération

LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE, C'EST SIMPLE, FACILE ET NATUREL !

Même en appartement, valoriser ses déchets de cuisine,
c'est possible ! Golfe du Morbihan-Vannes agglomération fournit
gratuitement tout le matériel nécessaire pour vous lancer
dans le compostage en pied d'immeuble.



golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

En compostant vos déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées) vous pouvez réduire jusqu'à 30% le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.



Comment ça marche ?



CHAQUE FOYER VOLONTAIRE :

- Est formé à la bonne pratique du compostage.
- S'engage à participer activement au bon fonctionnement de l'aire de compostage.
- Reçoit un bio-seau lui permettant d'apporter ses déchets de cuisine dans le bac d'apport situé sur le site de compostage.



LES COPROPRIÉTAIRES ET LE SYNDIC OU LE BAILLEUR :

- S'engagent à considérer les composteurs comme partie intégrante de la résidence et à acheter le petit outillage nécessaire au bon fonctionnement (fourche, sécateurs),...
- Invitent l'entreprise en charge de l'entretien des espaces verts à laisser les feuilles mortes dans le bac de stockage.



GOLFE DU MORBIHAN-VANNES AGGLOMÉRATION :

- Identifie un emplacement favorable et les volontaires motivés.
- Aide les habitants à faire valider le projet par la copropriété.
- Fournit le matériel et aménage l'aire de compostage avec la mise en place de 3 bacs :
 - Un bac d'apports pour les déchets organiques de cuisine.
 - Un bac de stockage pour la matière carbonée (feuilles mortes, broyats de déchets verts).
 - Un bac de maturation pour stocker le compost en cours de transformation.

LES OBJECTIFS

- 1 Valoriser ses déchets de cuisine en produisant un compost, utile pour ses plantes d'ornement, ses balconnières,...
- 2 Réduire le volume de sa poubelle d'ordures ménagères.
- 3 Favoriser le lien social avec ses voisins.



À L'ISSUE DU CYCLE DE FABRICATION

Le compost sera récolté et utilisé par les habitants pour leurs jardinières ou plantes d'intérieur, sur les rez-de-jardin ou espaces verts de l'immeuble.

**+ D'INFOS SUR LE COMPOSTAGE
DE VOS DÉCHETS :**

02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh